

COMPTE RENDU DU CHSCT

Le CHSCT du Pas-de-Calais s'est réuni le 23 janvier 2014.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la présidente présente ses vœux aux OS et plus particulièrement à Michel Blothiaux (CGT), secrétaire du CHSCT qui prend sa retraite le 31/01/2014.

Elle demande si les OS ont des déclarations liminaires.

Seul Sud-Solidaires a une déclaration liminaire.

ORDRE DU JOUR

➤ **Demande de rapport d'enquête du CHSCT par la commission de réforme**

Il s'agit d'une reconnaissance de maladie professionnelle pour un agent d'accueil.

La commission de réforme se tourne vers le CHSCT et demande la mise en place d'un groupe de travail pour étudier cette situation.

Pour la CGT, Ce groupe de travail ne doit pas s'arrêter à ce seul fait mais doit être élargi à l'accueil en général.

Toutes les OS sont d'accord avec cette demande.

La présidente donne son accord pour ces 2 travaux.

La direction a elle même été sollicitée pour une enquête administrative.

➤ **Présentation du projet de transfert des trésoreries Arras municipale et banlieue et de l'impact sur les services de direction :**

Madame Ammirati en avant propos précise que nul n'aime déménager, c'est un fait, mais il y a des contraintes budgétaires, il faut faire des économies et répondre à la politique immobilière de l'État qui impose 12 m² par agent.

Elle mentionne l'économie annuelle pour ces deux sites : 50 000 € et 25 000 €.

Elle précise que la direction a rencontré les agents concernés et a voulu déménager le moins possible d'agents. Il a été tenu compte de l'avis des OS.

Une projection du projet initial Immeubles Foch et Brassart est proposée au comité suivi du 2ème projet répondant en partie aux remarques des agents et des OS.

Seuls les 1^{er} et 4ème étages sont concernés.

France Domaine qui occupe actuellement le 1er étage de l'immeuble Foch et qui devait déménager au 4ème étage, finalement, ne bougera pas.

Seul un bureau de 12 m² sera réservé.

Le 4ème étage est aménagé pour les services Produits Divers et Dépôt de Fonds.

Le 2ème projet a inversé le positionnement des 2 services suite à la remarque d'un chef de service.

La CGT précise que l'on va mécontenter tous les agents de la caisse des dépôts alors que le projet initial mécontentait que le chef de service.

Solidaires mentionne qu'aucune OS ne peut se satisfaire de déménagements qui causeraient des désagréments aux agents.

Le 1^{er} projet du 4ème étage donnait plus d'espace aux « produits divers » qui va accueillir 2 nouveaux agents et c'est un service qui est appelé à évoluer.

La direction semble également de cet avis et va retourner voir les agents pour leur faire part des avis du CHSCT.

La présidente précise que chaque agent qui arrive des trésoreries aura une place de parking.